



Direction Régionale ou (Inter)
Préfecturale de :
Subdivision de :

TAXE D'HABITATION ET TAXE DE SERVICES COMMUNAUX

DECLARATION DE VACANCE (Articles 31 et 38 de la loi n° 47- 06 relative à la fiscalité des collectivités locales)



A souscrire au plus tard le 31 janvier de l'année suivant celle de la vacance de l'immeuble.

Identifiant fiscal

Nom et prénom (s) du propriétaire :

Adresse personnelle (si différente de l'adresse de l'immeuble concerné par cette déclaration) :
.....

CIN ou carte d'étranger n° :

Adresse et n° du titre foncier de l'immeuble concerné par cette déclaration :

T.F n° : / / / / / / / / / /

Nature de l'immeuble :

Consistance de l'immeuble *1:

Superficie couverte en m2 :

Superficie non couverte en m2 :

Affectation actuelle de l'immeuble *2 : Habitation principale Location

Habitation secondaire Usage professionnel

Mis gratuitement à la disposition de tiers

Motif (s) de la vacance *3 :

Grosses réparations : Destiné à la location :

Destiné à la vente :

Le soussigné, certifie exactes les indications consignées sur la présente déclaration et sur les documents annexes.

A le / / / / / / / / / /

Nom, qualité, cachet et signature
du déclarant :

*1 Préciser s'il s'agit de villa, immeuble de rapport, maison traditionnelle, appartement

*2 Cocher la case appropriée.

*3 La vacance doit être justifiée par tout moyen de preuve.